tique une conférence faite par M. Vermeersch, rédacteur au *Sillon*.

Le président M. Gérard Dubois ouvre la séance. Après lecture du procès-verbal, faite par le secrétaire M. A. Vanderyvère, M. Dubois donne la parole au conférencier. Celui-ci retrace brièvement l'œuvre du *Sillon*, de Paris, montre la nécessité d'une éducation populaire dans toute son efficacité. Il ne faut pas seulement au peuple des principes du genre de ceux de 89, une instruction laïque et obligatoire, mais il faut encore dans une démocratie bien organisée, se préoccuper de sa santé physique, morale et intellectuelle, s'efforcer de montrer au peuple que son bonheur réside dans l'accomplissement des devoirs à remplir envers Dieu, la famille et la société. Enfin, dit M. Vermeersch, nous ne sommes pas ceux qui croient qu'instruire l'ouvrier sur les questions qui l'intéressent, sur les problèmes économiques et sociaux qui surgissent à l'heure présente, c'est faire de lui un mécontent, et plus tard un incroyant et un révolté.

M. H. Vermeersch termine en félicitant les membres de l'avant-garde, de l'Union Sociale et Patriotique, du goût qu'ils montrent pour l'étude. Des *applaudissements* ont souligné les dernières paroles du conférencier. Une soirée intimé a terminé la séance.

COURS DE COUPE. — Voici les résultats du concours de coupe qui a eu lieu entre les candidatées pourvues du diplôme du deuxième degré : Mlle Honorine Turpin a été admise avec le numéro 1 pour professer à l'école de la place Saint-Jacques et Mlle Marie Desmettre, avec le numéro 2 comme suppléante.

MESSES DE DÉPART. — Dimanche matin a été dite, en l'église Notre-Dame, la messe à l'intention des conscrits, dite messe de départ. Des conseils ont été donnés aux jeunes gens qui vont commencer prochainement leur service militaire. Des souvenirs religieux ont également été distribués.

LA CLOTURE DES MISSIONS, qui ont été données, dans les principales paroisses, a eu lieu, dimanche, devant une grande affluence. Un salut solennel a été célébré, suivi de la bénédiction pontificale.

UNE CHARRETTE DANS LE CANAL. — Vendredi matin, M. Delattre, commissaire de police du deuxième arrondissement, recevait la plainte d'un marchand de poissons de la rue de la Blanche-Porte, Mathieu Detry, a qui on avait dérobé une charrette à bras. Dimanche matin, cette charrette a été retrouvée dans le canal, au quai du Halot. La police recherche l'auteur de cette plaisanterie de mauvais goût.

OUTRAGE A LA PUDEUR. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers onze heures, les agents *Riche et Tiberghien, en patrouille*, rue des Quais, arrêtaient un cocher de fiacre, Georges Dubly, âgé de 21 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Concorde et une ouvrière chamareuse, Félécie Leire, âgée de 32 ans, domiciliée à Wervicq.

Tous deux, après interrogatoire que leur fit subir M. Proix, commissaire de police, ont été maintenus en arrestation et seront poursuivis pour outrage public à la pudeur.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier dimanche il est arrivé aux halles : huîtres, 5.250 ; marcs, 3.150 k. ; pommes de terre, 500 k. ; carottes, 50 k. ; oignons, 550 k. ; pommes, 450 k. ; raisins, 50 k. ; légumes, 15 paniers.

MOUVAUX

LE MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE. — Durant le mois d'octobre, 16 naissances ont été enregistrées, 14 légitimes et 2 illégitimes. Il a été procédé à la célébration de 3 mariages.

Cinq décès ont été déclarés ; ils sont dus aux maladies suivantes : 2 à la tuberculose pulmonaire, 1 à une affection organique du cœur, 1 à un accident puerpéral. Il y a eu une mort subite.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur au service de M. Debaillesl, Henri Lefebvre, demeurant à *Marquette, a reçu à la face externe de la cuisse gauche* un coup de pied de cheval qui détermina une contusion violente. M. le *docteur Masson a prescrit un repos de* quinze jours.

LINSELLES

UN ACTE DE MAUVAIS GRÉ. — Un entrepreneur de battage, M. Maes, demeurant à la Vicourt, vient de déposer une plainte à la gendarmerie d'*Hallain*. Mardi dernier, M. Maes faisait travailler chez M. Carrette-Dupont, cultivateur, quand tout-à coup un bruit provenant de la batteuse mécanique, se fit entendre ; on arrêta la machine et on trouva à l'intérieur de l'appareil une boule en fer pesant environ trois cents grammes et qui avait dû être intentionnellement cachée dans une gerbe, afin de produire des avaries à la machine. L'un des batteurs s'est brisé au contact de l'objet. Les dégâts étaient assez importants. M. Maes offrira une somme de cinquante francs à la personne qui lui ferait découvrir l'auteur de cet acte de mauvais gré.

HALLUIN

UN VOL A LA TIRE. — Pendant la messe de dix heures, dimanche, Mme Montagne, demeurant rue de Varna, s'est aperçue qu'un adroit pick-pocket venait de lui dérober un porte monnaie contenant 50 francs qu'elle avait en poche. Plainte a été déposée.

WATTRELOS

LES MISSIONS A SAINT-MACLOU ET A SAINT-VINCENT DE PAUL. — Les exercices de la mission ont commencé hier, dimanche, dans les deux paroisses de Wattrelos. A toutes les messes du matin, les RR. PP. ont donné les premières instructions, donnant par le menu les détails de l'organisation de la mission, l'ordre des exercices, les heures des sermons qui seront donnés pendant vingt et un jours, l'organisation des processions qui se feront le dimanche, après l'office de l'après-midi. Après les vêpres de trois heures, qui ont de part et d'autre été suivies par une foule des plus nombreuses, les premières processions ont eu lieu, traversant les rues avoisinant les deux églises.

LA MESSE DES CONSCRITS AU CRÉTINIER. — La messe solennelle célébrée chaque année à l'occasion du départ de la classe, a été chantée, dimanche, à dix heures par M. le Curé de St-Vincent-de-Paul. Les conscrits avaient pris place au chœur de l'église, et les médaillés des colonies, les anciens combattants et les archers du Crétinier, assistaient à la solennité. Le sermon de circonstance a été prononcé par un des RR. PP. prêchant la mission.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEWITTE-WELCOMME qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Georges DEWITTE, née Marie-Léonie WELCOMME, décédée à Roubaix, le 31 octobre 1901, dans sa 26e année, administrée des Sacrements de la Sainte-Église, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services Solennels, le lundi 4 novembre à dix heures un quart, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le samedi 2 novembre, à quatre heures, la Messe de Convoi, le dimanche 3 novembre, à huit heures. La réunion à la maison mortuaire 17, rue Daumartin, à dix heures un quart.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré, en l'église Saint-Sépulcre, le mardi 5 novembre 1901, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Madame veuve Emile LION, née Angèle LEFEBVRE, pieusement décédée à Roubaix, le 17 octobre 1901, à l'âge de cinquante-quatre ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Maison Fois HUVENNE

64, rue du Fontenoy, Roubaix (fondée en 1855)
Spécialité de CERCUEILS *chêne, orme et bois blanc*
CERCUEILS DE LUXE, PLOMBES, ZINGUES ET CAPITONNAGES
Grand magasin au premier 6706

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville. 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU PAS-DE-CALAIS

Dimanche, a eu lieu, à Arras, une élection sénatoriale pour remplacer M. Leroy, décédé. Voici le résultat du scrutin :

Inscrits : 1.847 ; votants : 1.827 ; suffrages exprimés : 1.783 ; nuls : 44 ; majorité absolue : 892.

M. Boudenoot, député progressiste de concentration, 1.683, élu, sans concurrent.

Un *certain nombre de suffrages* se sont, d'autre part, répartis de la façon suivante : 49 sur le nom de M. Jaurès, que certains groupes socialistes, à défaut de candidat, avaient choisi en guise de protestation ; 13 sur le nom du prince Louis-Napoléon Bonaparte ; 11 sur celui de M. *Jules Guesde*, adopté par les socialistes révolutionnaires, en opposition au nom de M. Jaurès ; 7, enfin, sur le nom de M. Lamendin, député socialiste du Pas-de-Calais, qui n'était pas candidat. Voix diverses : 20.

Il s'agissait de remplacer M. Leroy Alfred, opportuniste ministériel, décédé, qui avait été élu sénateur du Pas-de-Calais au premier tour dans une élection partielle du 29 avril 1900, par 1.538 voix sur 1.789 votants.

CHEMIN DE FER DU NORD. — Les voyageurs munis de billets directs de 2e et 3e classe en provenance de *Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Valenciennes*, Béthune et des embranchements aboutissant à ces gares pour Longueau, Amiens et les au-delà dans toutes les directions, seront admis dans le train express n° 312 partant de Lille à 1 h. 50 soir et arrivant à Paris à 5 h. 40 soir.

CONCERTS & SPECTACLES

HIPPODROME-THÉATRE DE ROUBAIX. — TOURNÉE ROMAIN. — Les deux représentations données, dimanche, en matinée et le soir, par la Tournée Romain, ont obtenu un grand succès.

« Le Fils Surnaturel », de MM. Grenet-Dancourt et Maurice Vaucaire, est une comédie-bouffe très originale, très drôle. L'action se passe dans un monde aussi peu sévère que possible sur les principes, mais qui met de la décence dans son immoralité. Dans un temps où le théâtre offre au public beaucoup plus de réalisme choquant que de situations franchement spirituelles et gaies, il faut savoir gré aux auteurs du « Fils Surnaturel » d'avoir su faire rire aux larmes, rien qu'en exploitant, durant trois actes, un amusant quiproquo.

La joyeuse comédie a eu d'ailleurs d'excellents interprètes en MM. Charpentier (Montarbourg), Andréyor (Marcel), Andrès (Dupaurs), Coste (Chamausset) Riquet (Casimir) ; Mmes Tordy (Sophie), Andrieu (Yolande de Chamousset) Jane Doi (Zozo), etc.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DE TOURCOING

Salle Leverrier. — Direction : Louis Couvreur
Aujourd'hui, lundi, 4 novembre 1901

RELACHE

pour cause de répétition générale
Lundi, 11 novembre 1901
REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

GRAND-THÉATRE DE LILLE. — Direction : A. Bourdette. — Spectacle du lundi, 4 novembre 1901. — Bureaux à six heures ; rideau à six heures et demie. — Première représentation (reprise) de LA GRANDE DUCHESSE, opéra-bouffe en trois actes et quatre tableaux, musique d'Offenbach, et LES CROCHETS DU PÈRE MARTIN, drame en trois actes.

NORD

DÉCORATIONS RUSSES. — M. *Tichadou*, commissaire spécial de la gare d'Armentières, vient d'être décoré de l'Ordre de Saint-Stanislas de 3e classe. Lors du passage de M. Loubet et des Souverains russes, M. Tichadou dirigea le service de sécurité du deuxième secteur de la ligne du Nord. — M. Maneix, commissaire spécial de police à la gare de Feignies, et M. Rosway, commissaire spécial à la gare de Jeumont, sont également décorés de l'Ordre de Saint-Stanislas.

PAS-DE-CALAIS

UN CALVAIRE PROFANÉ A FOUQUIÈRES-LÈS-LENS. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des individus, restés jusqu'ici inconnus, ont enlevé le Christ du Calvaire situé sur la route des mines de Courrières, du n° 6 au n° 9. Le corps du Christ, dont les bras brisés sont restés attachés au Calvaire, a été porté à quelque distance et appuyé à une meule de paille. Le buste était tailladé de coups de hache.

NOUVELLES MILITAIRES

CONVOCATION DE RÉSERVISTES. — Réserve de l'armée active. Seront convoqués en 1902, pour accomplir une période d'exercices ou de manœuvres : 1° Les hommes visés par les articles 23 de la loi du 15 juillet 1883, appartenant à la classe 1898 ; 2° Les hommes visés par les articles 21 et 22 de la même loi, appartenant à la classe 1898 et qui auront fait connaître, avant le 1er avril 1902, au général commandant la subdivision de région de leur domicile leur intention de concourir ultérieurement pour le grade d'officier de réserve ; 3° Les hommes de toutes armes et de tous les services de la réserve de l'armée active 1892 à 1895. La période de convocation des manœuvres sera fixée ultérieurement.

—— Armée territoriale. — Seront convoqués encore : 1° Les hommes de l'armée territoriale des classes 1886 et 1887 de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie, sauf ceux des sapeurs conducteurs dans les corps d'armée pairs seulement ; 2° Les hommes de l'armée territoriale de la classe 1886 appartenant au train des équipages, aux compagnies de sapeurs-conducteurs du génie, aux sections de commis-ouvriers militaires d'administration, aux sections d'infirmiers, à la gendarmerie et aux greffes des tribunaux militaires.

—— Réserve de l'armée territoriale et services auxiliaires. — Seront convoqués en 1902 à une revue d'appel les hommes de la réserve de l'armée territoriale de la classe 1881, les hommes des services auxiliaires des classes 1890, 1895, 1891, 1895, 1881. Cette convocation aura lieu au printemps.

VOULEZ-VOUS ÊTRE BIEN HABILLÉ ?

Adressez-vous à la maison **A. VANACKÈRE, 133, rue du Grand-Chemin, ROUBAIX, Draperies Françaises et Anglaises, Jaquettes et Robes pour Dames.** 82397

CONTINENTAL RIVER PLATE LINE

Service régulier et mensuel par vapeurs de première classe entre Dunkerque et Montevideo, Buenos-Ayres et Rosario.

Prochains départs : S.S. « Polaria », le 5 novembre ; S.S. « Lydia », le 5 décembre ; S.S. « Hellas », le 5 janvier.

Pour fret et renseignements, s'adresser aux agents : Ed. H. Seligmann, Dunkerque, ou E. Noguès, 2, rue Baudin, Paris. 94812

FAITS DIVERS

Un enfant tué dans son berceau

Un crime, qui dénote une lâcheté inouïe, vient d'être commis à Grand-Corent, près de Bourg. Un misérable, qui est resté inconnu jusqu'à présent, a tué dans son berceau, un bébé de 18 mois. Voici les faits : Vers trois heures de l'après-midi, pendant l'absence de M. Bardet, conseiller municipal, et de sa famille, un voleur s'introduisit dans la maison.

Tandis que le bandit, poursuivant rapidement sa besogne, fracturait et fouillait les meubles, une petite fille de 18 mois, que ses parents avaient laissée dans son berceau fut éveillée par le bruit.

Effrayée à l'aspect de l'intrus, la petite se mit à crier.

Le misérable, furieux d'être dérangé, s'élança vers le berceau et, d'un coup de poing, défonça le crâne de l'enfant.

A leur retour, M. Bardet et les siens, terrifiés à l'aspect du petit cadavre déjà tout raidi et le désordre qui régnait dans la pièce, n'eurent point de peine à reconstituer l'effroyable scène qui s'était déroulée chez eux.

La gendarmerie recherche un chemineau qu'on a aperçu le matin dans la région, où il cherchait à vendre du papier à lettres. Aucune arrestation n'a encore été opérée.

Le cadavre dans une malle

Paris, 3 novembre. — On se souvient de la tragique affaire qui passionna il y a quelques semaines l'opinion publique. Le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat de l'employé des postes dont la meurtrière enferma le corps dans une malle, vient d'acquérir la certitude que Claire Bassing n'avait aucun complice et il vient de classer l'affaire.

170 noyés

Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce qu'une violente tempête a passé sur le lac Baïkal en Sibérie, lundi dernier. Il y aurait 170 victimes, la plupart pêcheurs.

Nouvelle expédition polaire

Christiania, 3 novembre. — L'« Aftenpost » annonce que l'on prépare l'envoi d'une nouvelle expédition norvégienne pour la détermination magnétique du pôle Nord. Le norvégien Amendreu et les anciens premiers officiers de l'expédition de Gerlache ont été désignés pour diriger cette expédition.

Découverte paléontologique

Karson, 3 novembre. — On a trouvé, dans un profond ravin, près du village de Stavrovo, dans le district d'Ananief, le squelette d'un animal de très grande taille. Une partie de la mâchoire inférieure, les os des extrémités et une dent ont été réunis au musée archéologique de Kaerson.

D'après la dent, les restes doivent appartenir à un mastodonte de l'espèce appelée mastodonte-chiolicum ou mastodonte-borseli.

BELGIQUE

NAISSANCE D'UN PRINCE ROYAL DE BELGIQUE. — Bruxelles, 3 novembre. — Dimanche, à 3 h. 05, un enfant — un garçon — est né au palais du prince Albert.

Le bulletin officiel porte que la mère et l'enfant sont en parfaite santé.

Le drapeau tricolore a été immédiatement hissé à l'hôtel d'Assche. Et aussitôt tous les hôtels de la place Frère-Orban ont arboré le drapeau national.

Un cycliste s'est rendu en quatre minutes de l'hôtel du Prince à la caserne d'artillerie à Etterbeek. Les salves — 101 coups de canon — ont été tirées sur le champ.

Immédiatment prévenu télégraphiquement, le Roi est arrivé de Laeken en automobile, vers quatre heures vingt. La voiture s'est arrêtée en face de l'église Saint-Joseph. Le Roi, accompagné du comte de Chastel, s'est dirigé à pied vers l'hôtel d'Assche. La foule, très compacte à cet endroit, a vivement acclamé le Souverain.

Un grand nombre de personnalités se font inscrire à l'hôtel princier. Les télégrammes de félicitations affluent.

M. le curé Delvigne est arrivé à quatre heures, pour ondoyer le petit prince. L'acte officiel de naissance a été dressé, selon le protocole, par M. le Ministre de la Justice et M. le Bourgmestre de Bruxelles. Tous les dignitaires requis ont signé l'acte.

Le Roi sera parrain. S. A. R. la duchesse Charles-Théodore en Bavière, princesse de Bragance, sera marraine.

Les prénoms qui ont été donnés au prince sont : Philippe-Charles-Albert-Meinrad-Hubertus-Marie-Miguel.

MORT DU MAJOR MALFEYT. — Le major Malfeyt vient de mourir à Mortreux (Suisse), à l'âge de 35 ans. Il avait succédé au baron Dhanis, dans le commandement supérieur de la province orientale du Congo.

LIÉGE

LE KRACH FINANCIER. — UNE GRAVE RÉVÉLATION. — Une réunion des créanciers de l'agent de change Thiernesse a eu lieu samedi. Le passif s'élève exactement à 583.786 francs, non compris une créance de 168.000 francs représentant une dette de jeu. L'actif est de 100.000 francs, ce qui permettra de distribuer aux créanciers, environ 25 %.

Nous avons relaté hier le suicide d'un agent de change bruxellois, M. Terry, qui s'est empoisonné à la suite de la déconfiture de la maison Thiernesse-Depas. Nous avons dit également que l'on avait trouvé à côté du cadavre une petite boîte contenant un violent poison et dont le couvercle portait l'adresse d'une maison de Liège.

A ce propos, un journal de Liège, auquel nous laissons l'entière responsabilité de ce qu'il avance, écrit les lignes suivantes :

« Cette substance proviendrait-elle de notre ville ? Il y a tout lieu de le supposer. Un honorable pharmacien des environs de la place Saint-Lambert, en effet, a reçu samedi de la semaine dernière la visite de M. Thiernesse, qui lui demanda du poison pour tuer les renards.

» Est-ce ce poison qui a servi à mettre fin aux jours de l'agent de change de Bruxelles... Nous ne savons. L'enquête ouverte ne manquera pas de faire la lumière à ce sujet. »

MARCINELLE

TENTATIVE DE MEURTRE CONTRE UN CONTREMAITRE. — Un ouvrier de l'usine Detombay, nommé Meunier, habitant Couillet, avait été informé dernièrement de son renvoi par le contremaître Flament. Après avoir passé la journée au cabaret, il se posta sur le passage de ce dernier et à l'arrivée de Flament, il le frappa d'un coup de poignard sur la tête. Puis sa victime tombée, il lui prit son bâton et la frappa sur tout le corps. Le meurtrier qui était armé d'un revolver a réussi à s'enfuir. Flament est dans un état très grave.

TOURNAI

LA LAICISATION DES ASILES. — Samedi matin, nous annoncions que M. le Gouverneur du Hainaut, par arrêté du 30 octobre, suspendait la délibération du Bureau de bienfaisance nommant des institutrices laïques en remplacement des Sœurs de la Sagesse. Nous disions aussi que ledit Bureau allait se réunir samedi soir, pour étudier la situation qui lui était faite. Cette séance a eu lieu sous la présidence de M. Carbonnelle, bourgmestre. Tous les membres du Bureau étaient présents. Ils ont décidé à l'unanimité que la délibération suspendue par le Gouverneur resterait pour le moment sans exécution ; que deux d'entre eux, MM. Allard et Lentz, commissaires des Asiles, prendraient les mesures nécessaires pour empêcher la fermeture de ces établissements. Les maîtresses, dont la nomination est suspendue, sont chargées, momentanément et jusqu'à ce qu'une solution intervienne, de la direction des Asiles. Elles ont été invitées à se borner à surveiller les enfants sans donner d'instruction. A partir du lundi 4 courant, les religieuses seront remplacées dans les asiles par Mlles Sadin, Verdière, Decker, Blaton, Berrelt, Van Bredh, Heyrick et Mme Brenner-Cappe. Des renseignements puisés à bonne source, il résulte que cette laïcisation a été conçue, étudiée et résolue, parce que les principes des membres du Bureau, tous libéraux et partisans de l'enseignement neutre et laïque, ne concordaient pas avec les principes et l'éducation congréganistes des religieuses. D'après eux, celles-ci faisaient de la propagande en faveur des écoles catholiques au détriment des écoles communales. Il semble établi que le Bureau de bienfaisance devra soumettre ses décisions au Conseil communal : si celui-ci les rejette, le Bureau démissionnerait ; si, au contraire, il les vote, ce serait peut-être l'ouverture d'une série d'hostilités dont tant de villes en Belgique, ont donné le spectacle. Car les institutrices laïques nommées aujourd'hui par esprit de parti, pourraient, en cas de changement de majorité au Conseil communal, subir le même sort que les religieuses. La laïcisation, malgré tout, n'est pas encore définitivement accomplie.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

MICHAEL BAT ROBL. — Paris, 3 novembre. — (Par dépêche). — Temps superbe, foule nombreuse et sport très intéressant aujourd'hui, au Vélodrome du Parc des Princes. Dans le match de 50 kilomètres qui mettait en présence les deux rois actuels de demi-fond, Michael est sorti vainqueur de Robl, avec trois tours d'avance, couvrant la distance en 46 minutes 35 secondes 3/5, et battant tous les records du monde de 1 à 50 kilomètres. Robl a alors continué et a battu, à son tour, le record du monde de l'heure, qu'il détenait déjà, couvrant 65 kilomètres 742 mètres. C'est donc deux victoires qu'il faut enregistrer.

Course de primes : 1er, Gougoltz; 2e, Gentel; 3e, Millet. — Internationale scratch : 1er, Van den Born; 2e, Bouvéroites 3e, Vanoni; 4e, Brécy. — Course de tandems : 1er, Gentel-Brécy; 2es, Gougoltz-Durand; 3es, Mathieu-Ruinart.

LE PRIX D'EUROPE A LYON. — Première série : 1er, Eros; 2e, Mayer; — deuxième série : 1er, Jacquelin; 2e, Champon ; — troisième série : 1er, Conelli ; 2e, Altin ; — finale: 1er, Jacquelin ; 2e, Conelli. Eros abandonné.

HIPPISME

COURSES D'AUTEUIL. — Paris, 3 novembre. — Prix des Bestions : 1er Chipério ; 2e Flammeole ; 3e Uruguay. — Prix des Treillages : 1er Martial ; 2e Juricoco-suite ; 3e Piriac. — Prix de l'Avenir : 1er Rabouzane ; 2e Airion ; 3e Caen. — Prix de Montretout : 1er Killarney ; 2e Tendre-Amour. — Steeple-Chase militaire : 1er Silleryr ; 2e Etoile-Polaire ; 3e Hardi. — Prix de la Forêt : 1er Ouida ; 2e Origneo ; 3e Docteur Sheppard.

FOOTBALL

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — Hier a eu lieu sur le terrain du R.C.R. un match comptant pour le championnat du Nord entre les équipes premières du Stade Roubaisien et du Racing-Club Roubaisien. Au coup d'envoi le Stade prend l'offensive et marque immédiatement un but ; les Racingmen se reprennent et leurs avants s'installent devant les buts stadistes et en font d'un quart d'heure d'efforts égaliser ; le jeu se poursuit très égal de part et d'autre et la mi-temps est sifflée, chaque équipe se trouvant à égalité. A la reprise du jeu les avants du Racing s'installent pesamment dans le quartier du Stade et malgré de beaux coups de Lecouvreur et de Gadeyne ne peuvent forcer la défense de son adversaire qui est excellente ; bientôt cependant les backs sont passés et un nouveau point est acquis au R.C.R. ; immédiatement le Stade fait une échappée et réussit un autre point. La fin est sifflée et M. Jourdain qui a tenu le sifflet d'une façon tout-à-fait remarquable, proclame le match nul. Au Stade il y a de nombreuses unités anglaises excellentes : la défense surtout est très bonne et les joueurs d'Outre-Manche se sont surpassés absolument dans le match d'hier. Au Racing les backs ont été à la hauteur de leur tâche et parmi les joueurs à signaler nous voyons Emile Donte, et Lecouvreur.

De son côté, l'équipe II du R.C.R. dans un match comptant également pour le championnat du Nord, a battu le Stade Roubaisien par dix buts à zéro et le matin le R.C.R. avait triomphé du Football-Club Mouscronnois par 4 à 1. D'autre part, l'équipe IV avait gagné son match contre la « Gauloise » de Wattrelos par 6 à 0, après une partie aussi rapide qu'amicale.

En somme, bonne journée de succès pour le Racing-Club Roubaisien.

LA « GAULOISE » DE WATTRELOS. — La « Gauloise », l'excellente société de gymnastique de Wattrelos qui s'est adjoint dernièrement une section de football a joué hier matin sur le terrain du champ de courses son premier match officiel entre son équipe première et l'équipe IV du Racing-Club Roubaisien. La partie fut belle et pour un début la « Gauloise » a joué un jeu qui promet ; le Racing triompha de la partie par 6 buts à 0 ; la « Gauloise » eut certainement de la malchance surtout dans la seconde mi-temps où elle avait un point en main et qu'un shoot malheureux lui fit perdre. Le jeu fut très amical — du bon football — et on s'est séparé après force bourrades et en se donnant rendez-vous sur le terrain de Roubaix, le 15 décembre. Les équipes étaient composées comme suit : « La Gauloise » : but, Lecouart ; arrières : Dhulst, Outteryaue ; demis : Helin, Lecouart, Delespierre ; avants : Dubreukt (capitaine) ; Delerolx, Beuvens, Six, Vanweysberghe. — R.C.R. (IV) : Jenicot ; arrières : Bellon, Gobinet ; demis : Scrépel, Chantry, Allegart ; avants : M. Dubreulle (cap.), Chaussette, H. Leur, A. Bossut, Vandendriache. La partie était arbitrée par M. Léon Dubly, qui a dirigé le jeu d'une façon magistrale.

LUTTE

LE MATCH DESTRÉE-VELGHE. — Nous avons assisté, samedi soir, dans la salle de « la Renaissance », rue Watt, 49, à une belle partie de lutte. Il faut dire que les deux adversaires étaient très connus des amateurs de ce sport qui étaient venus de partout pour les voir. La lutte a été des plus mouvementées. C'était de la « bourre » et de la vraie celle-là. C'est Destrée qui a été vainqueur, au bout de cinquante-cinq minutes, par une prise de hanche en tête. Mais s'il a obtenu la victoire, combien d'efforts a-t-il dû dépenser ? Vainqueur et vaincu sortent grandis de cette épreuve.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — C'est aujourd'hui lundi, 4 novembre, qu'a lieu au « Maréchal de Coyghem », Grande-Rue, 111, le beau 2 de 3 pour 50 francs contre Roncq. Mise au parc à six heures. 94114-1

Fabrique de Meubles & SIÈGES
SPÉCIALITÉ DE LITERIES
Sommiers élastiques
La maison prévient MM. les tapissiers de chasser elle a reçu un grand choix de dessins de meubles fantaisies et classiques.
Prix modérés.
L. DROUFFE-CHEVALIER
133-135, rue Pierre de Roubaix, ROUBAIX.

Comptoir Financier Fr. De Cooman

80 agences en France et 7 à l'étranger.
ROUBAIX, 14, rue Saint-Georges ;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta ;
LILLE, 24, rue Esquermoise ;
ARMENTIÈRES, 50, rue de Dunkerque ;
VALENCIENNES, 33 rue Saint-Géry, etc...
Paiement sans aucun frais de coupons français, belges et étrangers. Renseignements gratuits.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, titres contre argent, argent contre titres. Courtage un franc par mille, sans aucuns frais supplémentaires pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme.

DERNIÈRE HEURE

3e Édition — *De nos correspondants particuliers et par fil spécial* — **3e Édition**

LE CONFLIT FRANCO-TURC

AU PORT DE TOULON

Toulon, 3 novembre. — Indépendamment de ceux déjà cités, les navires suivants sont prêts à appareiller au premier ordre : le cuirassé d'escadre le *Saint-Louis*, les croiseurs de 2e classe : le *Du Chayla* et le *Cassard*. Le cuirassé d'escadre le *Charles-Martel* est aux bassins, ainsi que le croiseur de 2e classe le *Galilée*.

D'autre part le *Gaulois* de demain publie la dépêche suivante de Toulon :

En prévision des complications qui pourraient surgir, on vient de rappeler par dépêche télégraphique, avec ordre de rejoindre immédiatement leurs corps par les voies les plus rapides, tous les officiers, sous-officiers et soldats de la garnison de Toulon qui étaient en congé.

Paris, 3 novembre. — Voici d'autre part ce que reçoit de Toulon la *Libre Parole* : « Tous les hommes, sous-officiers et officiers en congé, ou en permission, ont reçu l'ordre de regagner leur régiment. Les ouvriers des arsenaux affectés aux réparations des navires au bassin ont travaillé aujourd'hui dimanche. La direction du port a donné l'ordre aux chefs de chantiers de mettre en état les transports *Mitho, Vinq-Long* et *Shamrok*, pour recevoir des troupes. »

UN RENFORT A L'ESCADRE CAILLARD

Paris, 3 novembre. — L'*Agence Paris-Nouvelles* communique la dépêche suivante :

Athènes, 3 novembre. — Un des stationnaires français à Constantinople, la « Mouette », qui se trouvait au Pirée, vient de partir, ayant à son bord un membre du corps consulaire français. On croit que la « Mouette » va rallier l'escadre de l'amiral Caillard.

LA QUESTION A LA CHAMBRE

Paris, 3 novembre. — M. Delcassé a fait savoir à M. Allemane, qui lui adressera demain une question sur l'envoi d'une division de l'escadre dans les eaux turques, qu'il répondra à sa question, mais qu'il se réservait de choisir, pour porter ce grave débat à la tribune, son jour et son heure.

Le *Gaulois* de demain croit savoir que M. Delcassé est résolu à ne s'expliquer que lorsque la division de l'amiral Caillard sera arrivée au point qui lui a été assigné. Dans ces conditions, tout porte à croire que le débat, provoqué par la question de M. Allemane, viendra seulement mardi devant la Chambre.

LA DIVISION ITALIENNE DE LA MÉDITERRANÉE

Rome, 3 novembre. — Le journal *Esercito*, organe militaire officieux, déclare sans fondement le bruit suivant lequel la seconde division de l'escadre italienne de la Méditerranée doive aller dans les eaux turques. Cette division a reçu l'ordre d'aller à Castellamare di Estabia, pour assister, le 7 novembre, au lancement du cuirassé *Brin*, en présence des souverains.

RÉUNION DES GROUPES SOCIALISTES ANTIMINISTÉRIELS A IVRY

Paris, 3 novembre. — Dans la réunion publique qui a été tenue ce soir, à Ivry, par les groupes antiministériels, à la tête desquels se trouve le parti ouvrier français guesdiste, les délégués ont fait connaître que, pendant l'audience secrète de cette après-midi, ils ont voté une résolution invitant les membres des organisations socialistes à s'unir sur le terrain de la lutte des classes et à conserver une attitude nettement révolutionnaire et antigouvernementale et décidant la création d'un conseil central du parti socialiste qui fonctionnera immédiatement et qui sera composé de membres du Conseil national du parti ouvrier français, de la Commission exécutive du parti socialiste révolutionnaire, du secrétaire de l'Alliance communiste et du Bureau des fédérations autonomes. La réunion a approuvé ces décisions et la sortie s'est effectuée au cri de : « Vive la Sociale ».

UNE GRAVE AFFAIRE DE DÉTOURNEMENTS A SAINT-QUENTIN

Saint-Quentin, 3 novembre, — M. Mallet, vérificateur des travaux de la ville et M. Morel, surveillant des travaux, ont été mis en état d'arrestation, sous la grave accusation de dilapidation de deniers publics, faux et usage de faux.

Le maire de Saint-Quentin a révoqué ces deux fonctionnaires ; une perquisition a eu lieu à leur domicile dans l'après-midi Les détournements s'élèveraient à plus de 200.000 francs.

LA SITUATION INTÉRIEURE EN ALGÉRIE

Paris, 3 novembre. — L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante :

« Alger, 3 novembre. — Contrairement à la nouvelle publiée par un journal parisien, il est inexact qu'aucune effervescence règne dans les milieux indigènes et que des mesures aient été prises par le gouverneur général et l'autorité militaire. »

TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR L'IMPÉRATRICE DE CHINE

Pékin, 2 novembre. — Suivant des nouvelles transmises par des missionnaires, on a tenté d'assassiner l'impératrice, au moment où elle s'embarquait pour passer la rivière, avant d'entrer à Houan-Si. Le coupable, armé d'une pique, a tué un domestique, mais il n'a pu toucher l'impératrice. Il a été tué immédiatement à coups de sabre. La Cour a quitté hier Houan-Fou, où elle avait passé cinq jours.

Pékin, 3 novembre. — Les fonctionnaires chinois et les membres du corps diplomatique se montrent sceptiques au sujet d'une tentative d'assassinat qui aurait eu lieu contre l'impératrice, et dont le bruit a couru. Ils croient que celle-ci est trop bien gardée pour qu'une personne animée de mauvaises intentions puissent l'approcher.

Les médecins étrangers qui soignent Li-Hung-Chang déclarent qu'il souffre d'ulcérations à l'estomac. Ils lui ont prescrit un régime alimentaire purement liquide. Li-Hung-Chang a eu des hémorragies abondantes, mais son état s'est beaucoup amélioré.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

LES VAINQUEURS DE LA COLONNE BENSON LA QUESTION DE L'ARBITRAGE

La Haye, 3 novembre. — Dans les milieux boërophiles, on assure que ce n'est pas le commando de Botha qui a défait la colonne Benson, mais les troupes des commandos Erasmus et Grobler, qui s'étaient dispersés après avoir échoué dans leur tentative d'envahir la colonie du Natal et s'étaient refoulés entre Standerton et Ermelo. Les journaux annoncent que d'importantes décisions auraient été prises au cours des conférences boers, pour arriver, sans l'intervention des puissances, à une procédure permettant de forcer le Gouvernement anglais à accepter l'arbitrage.

LE COMBAT DE BETHEL

Londres, 3 novembre. — Une dépêche de Prétoria, en date d'aujourd'hui, dit que le combat entre la colonne Betson et les troupes de Botha, a été l'un des plus sanglants de la campagne. Botha guettait une occasion de surprendre Betson dans une position isolée. La première attaque eut lieu le 30 octobre ; les Anglais durent abandonner deux canons.

Le colonel Betson fut mortellement atteint dès le début de l'action et l'officier chargé du service des renseignements prit le commandement. Le combat dura toute la journée et toute la nuit suivante. Les Boers chargèrent plusieurs fois les Anglais.

La dépêche, qui est de source anglaise, cherche ensuite à diminuer le succès des Boers et même à le transformer en